

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.681.001.1 DU 2 MARS 1993

Doseuses pondérales SOVAPAM modèle BIGBAGUEUR N

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANTS

Société SOVAPAM, ZI, 59269 Artres, pour les instruments complets,

Société S.E.G. INSTRUMENT, Jamtlandsgatan 151 C Box 76 S 16212 Vallingby (Suède), pour le dispositif électronique de mesure et d'asservissement SEG modèle T 2325.

DEMANDEUR

Société SOVAPAM, ZI, 59269 Artres.

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales SOVAPAM modèle BIGBAGUEUR N sont destinées au conditionnement par pesées nettes de produits granuleux ou pulvérulents en sacs grande contenance et sont constituées par :

1° Un dispositif d'alimentation en produit à 2 débits déversant le produit dans le dispositif récepteur de charge.

2° Une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge constitué par une trémie équipée d'un dispositif de vidange. Cette trémie peut, soit reposer directement sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge

(version à 3 capteurs), soit être reliée au dispositif équilibreur et transducteur de charge (version à un seul capteur) par l'intermédiaire de son support.

- un dispositif électronique de mesure et d'asservissement comprenant :

- un dispositif indicateur numérique qui peut être :

- soit identique au dispositif indicateur numérique équipant le dispositif électronique de mesure et d'asservissement PRECIA modèle X91 1B/2B approuvé par la décision d'approbation n° 92.00.683.001.1 du 21 février 1992 (1),

- soit un dispositif indicateur numérique de marque SEG modèle T 2325 dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique, dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur et dont les principales caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- impédance minimale de charge de l'alimentation : 85 Ω

- tension d'alimentation des capteurs : 15 V

- échelon minimal de tension : 1 μ V

- nombre maximal d'échelons : 2 500

- nombre de mesures réalisées par seconde : 3

- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par :

- soit 3 capteurs à jauges de contrainte travaillant en flexion de marque DATRAN type PAC faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 90.4.02.651.9.3 du 6 avril 1990,

- soit 1 capteur à jauges de contrainte travaillant en flexion de marque DATRAN type PAC faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 90.4.02.651.9.3 du 6 avril 1990.

Toutefois, peut équiper ce modèle tout type de capteur travaillant en flexion, faisant l'objet

(1) *Revue de Métrologie*, février 1992, page 302.

d'une autorisation d'établissement de fiches techniques, dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique et respectant les conditions suivantes :

- $Z_a \geq 150 \Omega$ (version avec 3 capteurs et dispositif PRECIA modèle X91 1B/2B) ou bien, $Z_a \geq 255 \Omega$ (version avec 3 capteurs et dispositif SEG modèle T 2325) ou bien, $Z_a \geq 50 \Omega$ (version avec un seul capteur et dispositif PRECIA modèle X91 1B/2B) ou bien, $Z_a \geq 85 \Omega$ (version avec un seul capteur et dispositif SEG modèle T 2325),
- $Z_s = 350 \Omega \pm 5 \Omega$
- $U \leq 15 \text{ V}$
- $n_{\text{max}} \geq 3\ 000$
- $E_{\text{max}} \geq (\text{Max} + T_0)/3$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $E_{\text{max}} \geq \text{Max} + T_0$ (version avec un seul capteur), où T_0 représente la valeur du tirage à vide,
- $E_{\text{min}} \leq T_0/3$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $E_{\text{min}} \leq T_0$ (version avec un seul capteur), où T_0 représente la valeur du tirage à vide,
- $e_{\text{min}} \leq e/2$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $e_{\text{min}} \leq e$ (version avec un seul capteur), où e représente l'échelon de vérification de la doseuse pondérale,
- $SU_e/E_{\text{max}} \geq 3 \mu\text{V}$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $SU_e/E_{\text{max}} \geq 1 \mu\text{V}$ (version avec un seul capteur) où S est la sensibilité exprimée en mV/V , U la tension d'alimentation du capteur exprimée en V , E_{max} exprimée en kg et e en g .

3° D'autres dispositifs qui peuvent être :

- soit ceux prévus dans la décision n° 92.00.683.001.1 du 21 février 1992 (1) dans le cas du dispositif électronique de mesure et d'asservissement PRECIA,
- soit les suivants dans le cas du dispositif électronique de mesure et d'asservissement SEG modèle T 2325 :
 - dispositif automatique de contrôle des mémoires à la mise sous tension,
 - dispositif automatique et permanent de contrôle de la partie logique,
 - dispositif indicateur d'anomalies,
 - dispositif semi-automatique de mise à zéro et/ou de tare (dispositifs confondus),
 - dispositif automatique permanent ou intermittent de mise à zéro et/ou de tare (dispositifs confondus),
 - dispositif de "tare additionnelle" (prise en compte d'un poids brut d'un récipient partielle-

ment rempli avant remplissage complet à la valeur de consigne),

- dispositif de prédétermination et de mémorisation de tare,
- dispositif de sortie permettant la connexion d'organes périphériques,
- dispositif semi-automatique de transmission de données vers un organe périphérique (peut être inhibé),
- dispositif de prédétermination de masses (consignes),
- dispositif de prédétermination de valeurs limites (tolérances),
- dispositif d'indication de pesées légères ou de pesées lourdes,
- dispositif d'indication de pesées hors tolérances,
- dispositif automatique de centrage de la valeur moyenne des doses (peut être inhibé),
- dispositif de calcul et d'impression de la valeur moyenne des doses (option).

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- unité de pesage :
 - $500 \text{ kg} \leq \text{Max} \leq 1\ 500 \text{ kg}$
 - $500 \leq n \leq 2\ 500$ échelons
 - $\text{Min} \geq \text{Max}/3$
- doseuse pondérale :
 - Températures limites d'utilisation :
 - $0 \text{ }^\circ\text{C}$ à $+ 40 \text{ }^\circ\text{C}$ avec le dispositif électronique de mesure et d'asservissement SEG,
 - $- 10 \text{ }^\circ\text{C}$ à $+ 40 \text{ }^\circ\text{C}$ avec le dispositif électronique de mesure et d'asservissement PRECIA,
 - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max ,
 - cadence : selon le produit, elle peut atteindre 2 emballages/minute.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- Doseuse pondérale SOVAPAM
- Modèle : BIGBAGUEUR N N° ... Année ...
- Décision n° 93.00.681.001.1 du 2 mars 1993

- Plage de fonctionnement :
Max = ... kg Min = ... kg
- Echelon = ... g
- Températures limites d'utilisation
- Produit(s)
- Dispersion(s) nominale(s)
- Cadence(s).

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des doseuses pondérales SOVA-PAM modèle BIGBAGUEUR N est effectuée en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Nord-Pas-de-Calais et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Description de la face avant du coffret de commande et de visualisation SEG modèle T 2325 (avec photographie) n° 5931-1.

Photographie (trémie reposant sur 3 capteurs) n° 5931-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

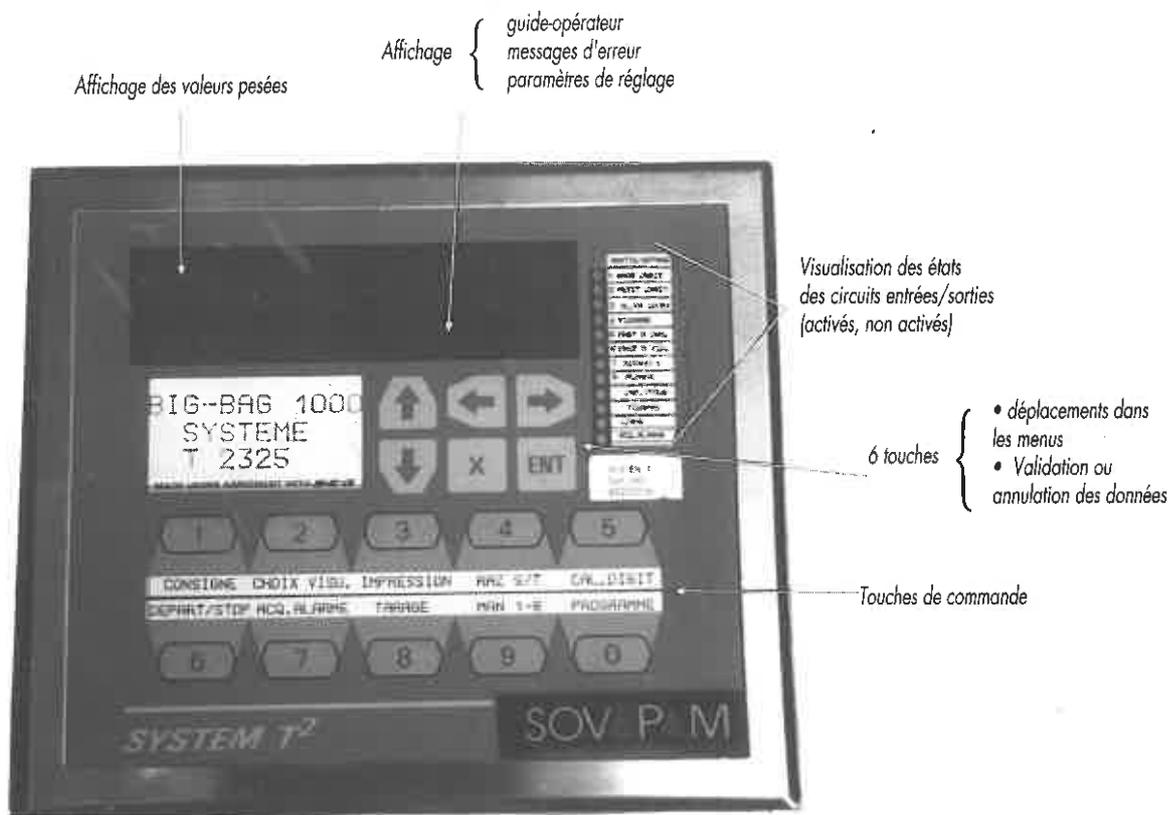
PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

■ N° 5931-1

DOSEUSES PONDERALES SOVAPAM BIGBAGUEUR N

Description de la face avant du coffret de commande et de visualisation SEG T 2325



- Touche "1 - CONSIGNE" :** permet l'accès à la prédétermination du poids de consigne
- Touche "2 - CHOIX VISU" :** permet de passer d'un pas de message d'état de la doseuse pondérale au suivant (grand débit, petit débit ou totaux ou nombre de charges passées, etc.)
- Touche "3 - IMPRESSION" :** commande du dispositif semi-automatique d'impression
- Touche "4 - RAZ S/T" :** remise à zéro des valeurs de totaux, présélection du nombre de charges, de la valeur moyenne des charges et du nombre de charges
- Touche "5 - CAL.DIGIT" :** permet l'accès à une opération d'étalonnage de l'unité de pesage
- Touche "6 - DEPART/STOP" :** départ ou arrêt d'une séquence de dosage
- Touche "7 - ACQ.ALARME" :** acquittement d'une alarme permettant la continuation du cycle
- Touche "8 - TARAGE" :** commande du dispositif semi-automatique de mise à zéro et/ou de tare
- Touche "9 - MAN 1-8" :** permet l'accès aux commandes manuelles des circuits d'entrées/sorties. Les 8 sorties peuvent être pilotées au moyen des touches "1" à "8". L'état de chaque sortie est indiqué par la diode électroluminescente lui correspondant
- Touche "0 - PROGRAMME" :** permet de passer en mode paramétrage. Les réglages ainsi prédéterminés peuvent en outre être protégés par un mot de passe



■ N° 5931-2
DOSEUSES PONDERALES SOVAPAM BIGBAGUEUR N

